

Félicitations au président et à tous les membres du comité!

### COMITÉS PERMANENTS

#### RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION

L'honorable Walter M. Aseltine présente le 2<sup>e</sup> rapport du comité de sélection.

Le greffier donne lecture du rapport ainsi qu'il suit:

Le comité de sélection, nommé afin de choisir les sénateurs qui doivent siéger dans les divers comités permanents au cours de la présente session, présente son deuxième rapport, ainsi qu'il suit:

**Des voix:** Suffit!

(Voir le texte du rapport en appendice au compte rendu d'aujourd'hui, page 30.)

**Son Honneur le Président:** Honorables sénateurs, quand étudierons-nous ce rapport?

L'honorable M. Aseltine: Honorables sénateurs, je propose que ce rapport soit étudié mardi prochain.

(La motion est adoptée.)

### DIVORCE

#### ADOPTION DU RAPPORT DU COMITÉ

L'honorable Arthur W. Roebuck: Honorables sénateurs, je désire présenter le premier rapport du comité mais, avant de ce faire, je tiens à remercier le leader du gouvernement (l'honorable M. Brooks) et le chef de l'opposition (l'honorable M. Macdonald) des paroles très aimables qu'ils ont eues à l'égard du comité des divorces. Je les remercie tous deux au nom de mes collègues ainsi qu'en mon propre nom. Il est toujours agréable de se savoir apprécié.

L'honorable M. Roebuck président du comité permanent des divorces, présente le premier rapport de ce comité:

1. Le comité demande l'autorisation de siéger pendant les ajournements du Sénat, ainsi que pendant les séances du Sénat.

2. Le comité demande, en outre, l'autorisation de nommer autant de sous-comités qu'il jugera nécessaires pour étudier les questions de divorce que le comité des divorces pourra leur déférer et d'en fixer le quorum, le sous-comité, dans chaque cas, devant faire connaître ses conclusions au comité principal.

**Son Honneur le Président:** Honorables sénateurs, quand étudierons-nous ce rapport?

L'honorable M. Roebuck: Honorables sénateurs, il s'agit du premier rapport ordinaire du comité. Il ne diffère aucunement des rapports analogues présentés au cours de sessions

antérieures. Avec votre permission, je propose que le rapport soit adopté maintenant.

(Le rapport est adopté.)

### NOUVEAUX SÉNATEURS

#### INTERPELLATION

L'honorable Jean-François Pouliot: Honorables sénateurs, notre séance d'hier a surtout été consacrée à la mémoire de nos collègues et amis disparus, ce qui était tout à fait dans l'ordre. Mais, à compter de maintenant, il faut songer aux vivants. Étant donné que le premier ministre a nommé huit nouveaux sénateurs, un de plus que les sept sages de la Grèce antique, j'aimerais poser à chacun d'eux la même question, en leur demandant d'y répondre en toute honnêteté et franchise: Chacun des nouveaux sénateurs n'est-il pas le cheval de Troie du premier ministre?

### L'HONORABLE G. PETER CAMPBELL

#### VŒUX DE JOYEUX ANNIVERSAIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'honorable Vincent Dupuis: Honorables sénateurs, avant que nous passions aux articles de l'ordre du jour, j'aimerais offrir mes hommages et mes meilleurs vœux à l'un de nos collègues, le sénateur G. Peter Campbell, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance. Je me réjouis de le voir en bonne santé et j'espère qu'il demeurera parmi nous encore de nombreuses années.

L'honorable G. Peter Campbell: Merci, honorables sénateurs. Le seul inconvénient, c'est que les anniversaires se succèdent trop rapidement.

### DISCOURS DU TRÔNE

#### MOTION TENDANT À L'ADOPTION DE L'ADRESSE EN RÉPONSE—AJOURNEMENT DU DÉBAT

Le Sénat aborde l'étude du discours que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la session.

L'honorable J. Campbell Haig propose, appuyé par l'honorable Edgar Fournier (Mada-waska-Restigouche):

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement:

A Son Excellence le major-général Georges-Philias Vanier, compagnon de l'Ordre du service distingué, à qui ont été décernées la croix militaire et la décoration des Forces canadiennes, Gouverneur